



**RIEUX - St DOLAY**

**PROJET de CLUB**

**de**

**TERRITOIRE**





# POURQUOI ?

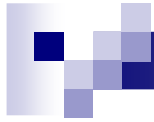
## \* DIFFICULTES SPORTIVES POUR:

- Assurer un nombre suffisant de licenciés pour composer les équipes, concurrence par les autres sports, les autres activités.
- Assurer l'encadrement des joueurs, nombre de techniciens
- Assurer le déroulement des rencontres, responsables de salles, arbitrage



\* DIFFICULTES de FONCTIONNEMENT :

- Manque d'infrastructures pour les entrainements  
<> pouvoir proposer 2 entrainements/semaine
- Des entrainements avec des niveaux différents



## \* DIFFICULTES ADMINISTRATIVES :

- Représentation dans les instances départementales et régionales.
- La volonté de la fédération de réduire les équipes en ententes entre clubs.



# OBJECTIFS

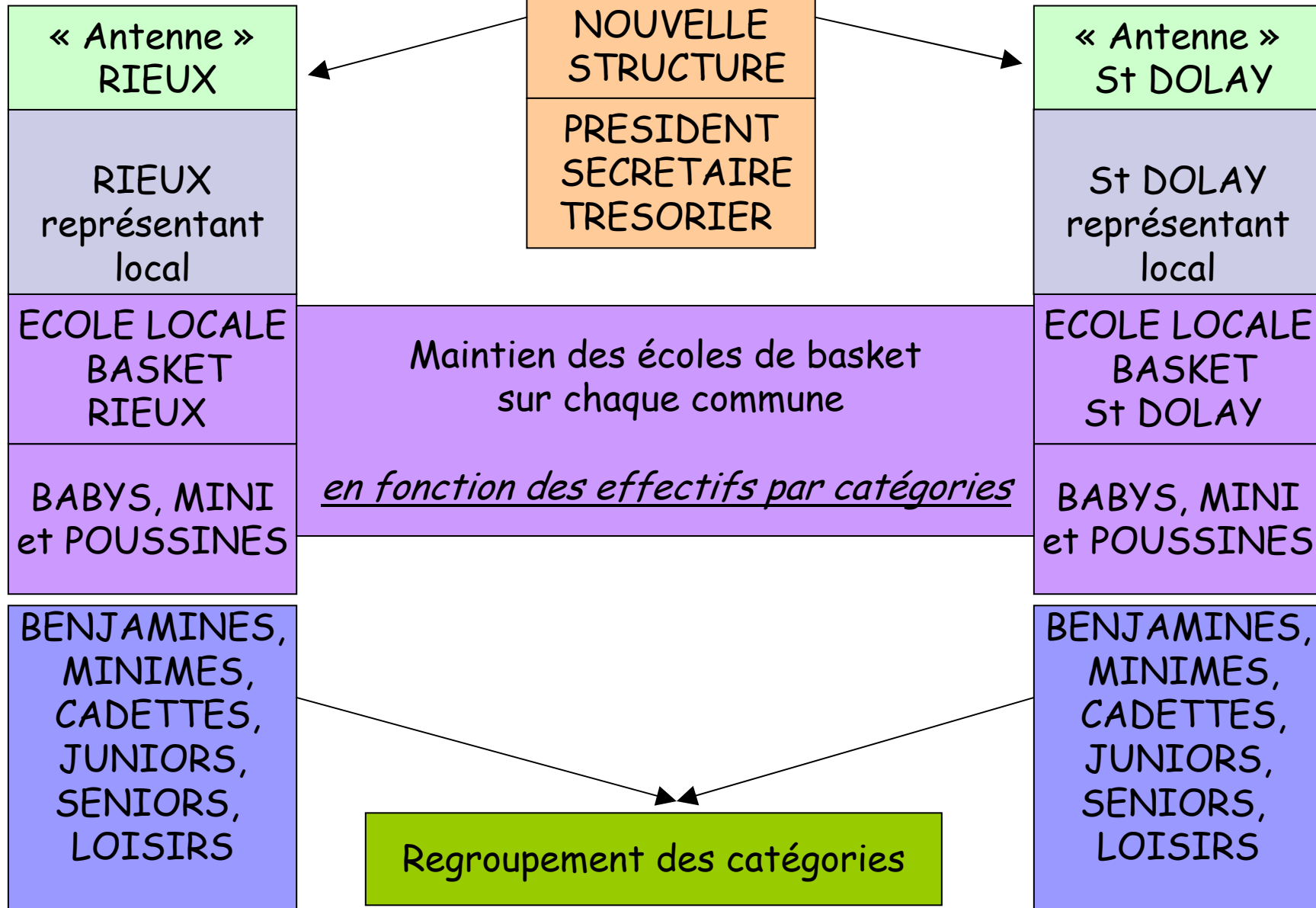
\* PROJET SPORTIF GLOBAL:

\* *Maintenir une activité basket*  
*de façon durable*  
*sur les deux communes* \*

# COMMENT ?

## -\*\*\*\*\*PROJET SPORTIF\*\*\*\*\*

Création d'une nouvelle structure





\*\*\*\*\* UNE NOUVELLE STRUCTURE\*\*\*\*\*

Ayant pour buts et pour objectifs :

- Une représentativité administrative simplifiée
- Répartition et allègement des tâches des dirigeants
- Structure consolidée par le nombre de techniciens



## \*\*\*\*\*PROJET SPORTIF\*\*\*\*\*

- Mise en commun des effectifs:
  - Capacité à composer une équipe par catégorie
- Atteindre le plus haut niveau pour chaque équipe
  
- Mise en commun des dirigeants:
  - Des éducateurs diplômés
  
- Mise en commun des lieux et infrastructures
  - Utilisation simultanée de plusieurs salles, diminution du temps disponible, suite modification des rythmes scolaires
  
- Mise en commun des moyens matériel
  - Alternance pour l'utilisation de matériel spécifique





## \*\*\*\*\*PROJET FINANCIER\*\*\*\*\*

- Un financement unique, apport de fonds propres de la part de chaque club pour assurer une trésorerie de départ.
- Etre en cohérence avec les projets des EPCI (subventions).
- Maintien des animations existantes.
- maintien des partenariats existants.



## \*\*\*\*\*PROJET VIE LOCALE\*\*\*\*\*

- Continuité des animations festives, maintien des groupes d'animation.
- Participation et soutien à la vie locale (inter associations)



# LA MISE EN PLACE

-Vote lors d'une assemblée générale extraordinaire dans chaque club:

« Etes vous pour le regroupement en une seule structure des clubs de st Melaine Rieux et de L'Amicale dolaysienne basket ? »

- Pour que l'AG soit validée: le quorum de participants de 50%+1 des inscrits doit être atteint

- Dans le cas contraire, nécessité d'une 2<sup>ème</sup> AG sans contrainte de quorum

- Pour que le projet soit validé: Approbation des 2 clubs



# SI LE PROJET EST REFUSE ?

- Continuité des deux structures existantes, mais avec les difficultés actuelles.
- Incertitude de pouvoir composer des équipes en entente, (projet de la fédération française de ne plus les autoriser).